



## Protocole Plaie du Pied diabétique

### Hôpital Simone Veil – CPTS Val d'Oise Centre

#### *Date de rédaction*

Septembre-novembre 2023, mise à jour novembre 2024

#### *Table des matières*

Protocole Plaie du Pied diabétique.....	1
Hôpital Simone Veil – CPTS Val d'Oise Centre .....	1
Date de rédaction .....	1
Table des matières.....	1
Contexte.....	2
Comité de Pilotage Ville-Hôpital .....	2
Préparation de la soirée « prise en soin du pied diabétique » .....	2
La soirée VIHPPPE "prise en soin du pied diabétique" .....	2
Organisation du travail sur le protocole .....	3
Définitions, patients et acteurs concernés .....	3
Définition « la plaie du pied diabétique » .....	3
Qu'est-ce qu'un protocole de soins ? .....	3
Patients concernés par ce protocole .....	3
Acteurs de santé concernés par le protocole /rôles .....	3
Le service d'endocrinologie-diabétologie et les acteurs y intervenants .....	4
Recommandations générales pour les personnes vivant avec un diabète .....	5
Parcours du territoire de la CPTS .....	6
Découverte d'une plaie.....	6
En cas de refus du patient d'aller en consultation à la clinique du pied :.....	7
Outils numériques.....	7
Mise en œuvre d'actions .....	8
Documents types élaborés .....	9
Modalités de diffusion du protocole.....	15
Modalités de suivi/évaluation du protocole :.....	15
Formation pansement des paramédicaux .....	15
Éléments quantitatifs.....	15
Acteurs de santé du protocole.....	15
Patients bénéficiaires.....	15
Superviseurs du groupe de travail .....	16



Appui rédactionnel .....	16
Membres du groupe de travail .....	16
Bibliographie .....	16
Annexe 1 – gradation du pied diabétique.....	17

## Contexte

### Comité de Pilotage Ville-Hôpital

La CPTS Val d'Oise Centre et l'hôpital Simone Veil ont décidé, lors d'une première réunion de comité ville-hôpital en Juillet 2022, d'organiser des groupes d'échange de pratiques, sur des situations cliniques. Ces groupes rassemblent des professionnels de ville et des professionnels de l'hôpital, des patients et/ou leurs représentants ainsi que les acteurs concernés par les problématiques choisies.

La première thématique choisie a été celle d'une personne diabétique (type 1 et 2) avec des lésions aux pieds.

### Préparation de la soirée « prise en soin du pied diabétique »

Un groupe de travail a été organisé, afin de préparer la soirée, qui avait pour objectif de travailler les situations cliniques partagées et de présenter le dispositif hospitalier. Ce groupe de travail était composé de personnels médicaux (endocrinologie, médecine générale) et paramédicaux (Infirmières, Podologues), provenant de l'hôpital et de la ville, ainsi que d'un représentant de l'association des diabétiques d'Ile de France.

### La soirée VIHPPE "prise en soin du pied diabétique"

Le 11/10/2022, la soirée **VI**lle **H**ôpital **P**artage **P**ratiques **E**nsemble (VIHPPE) a rassemblé 40 participants en plus des intervenants.

**Les objectifs de la soirée :** Ils étaient d'identifier les difficultés et les pistes d'amélioration de la coordination ville/ hôpital pour une meilleure prise en soins des patients diabétiques ayant une plaie du pied.

Proposition d'actions issues de la soirée :

#### 1) axe échanges entre professionnels :

- Organisation d'une session d'échange/ formation sur les solutions de chaussage des patients diabétiques (convier pharmaciens, pédicures, médecins, kiné ...).
- Proposition d'un groupe de réflexion pour une meilleure rédaction des ordonnances types.

#### 2) axe communication :

- Proposition d'une solution sécurisée de télé-expertise (à organiser avec la CPTS)
- Proposition de modification des documents de synthèse remis au patient : identifier le nom de ou des IDE et pédicures traitants/référents en plus du Médecin Généraliste.
- Justifier si possible les changements de modalités des pansements notamment grâce au retour écrits des IDE sur leur prise en soins.

#### 3) axe formation :

- Proposition d'une formation organisée par le service diabétologie du CHSM sur le pied diabétique à destination des professionnels de ville IDE et Pédicures-Podologues.



### *Organisation du travail sur le protocole*

Une réunion CPTS-hôpital a été conduite pour cadrer ce travail (20/04).

Les infirmières et les podologues de ville se sont réunis, entre eux, pour travailler sur les ordonnances types.

L'hôpital a travaillé sur l'organisation de la formation, sur la pertinence des soins et sur un circuit de soin protocolisé.

La mise en commun des travaux a eu lieu lors de plusieurs réunions, le 05/06, le 23/09 et le 08/11.

Le protocole a été retravaillé par deux représentants de l'association des diabétiques d'Ile de France.

La liste des participants à ce travail est en fin de ce document.

### *Définitions, patients et acteurs concernés*

#### *Définition « la plaie du pied diabétique »*

Une plaie de pied diabétique est une lésion située au niveau du pied chez une personne vivant avec le diabète.

#### *Qu'est-ce qu'un protocole de soins ?*

Un ensemble de documents visant à définir un circuit de soin et permettre de coordonner les acteurs à l'échelle d'un territoire.

C'est un formulaire administratif qui établit une prise en charge des soins et des traitements liés à une maladie.

Ce document est établi par une équipe pluridisciplinaire. Il vise à améliorer la qualité des soins en organisant les rôles et responsabilités des différents membres de l'équipe.

#### *Patients concernés par ce protocole*

**Tout patient diabétique ayant une lésion au pied.**

#### *Acteurs de santé concernés par le protocole / rôles*

<b>Service /professionnel</b>	<b>Rôle</b>	<b>Contact</b>	<b>Horaires</b>
Service du pied de l'hôpital Simone Veil	Évaluation, hospitalisation si nécessaire, Suivi, Prévention	01.34.06.68.54 Sec.med2@ch-simoneveil.fr	Contact semaine de 9h à 18h WE et JF de 9h à 13h
Médecin généraliste ou médecin traitant référent	Suivi du patient, prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouverture du cabinet
Infirmier.e référent.e	Suivi, prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouverture du cabinet
Podologue de ville	Suivi, pré-gradation et prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouverture du cabinet
Association des diabétiques d'Ile de France	Prévention, Information et accompagnement.	<a href="https://afdiledefrance.federationdesdiabetiques.org/">https://afdiledefrance.federationdesdiabetiques.org/</a>	Adresse mail à venir, contacter la CPTS



Pharmacien de ville	Dispensation des dispositifs médicaux et des traitements prescrits, prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouvertures des pharmacies. Lien pour les pharmacies de garde <a href="https://monpharmacien-idf.fr/">https://monpharmacien-idf.fr/</a>
CoordETP95	Orientation des patients vers un programme ETP, coordination ville-hôpital	<a href="https://www.coordetp95.fr/">https://www.coordetp95.fr/</a>	Carte des acteurs de l'ETP du 95
Podo-orthésiste	Appareillage et chaussage des patients	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	
Psychologue de ville	Soutien psychologique	Annuaire psy pour ceux et celles participants à mon parcours psy : <a href="https://monsoutienpsy.sante.gouv.fr/annuaire">https://monsoutienpsy.sante.gouv.fr/annuaire</a>	Horaires d'ouverture du cabinet
Dispositif d'Appui à la Coordination DAC 95 SUD Joséphine.	Orientation et accompagnement du patient dans une situation complexe ressentie	01 34 15 09 62 contact@dac95sud.fr	9h à 18h (on peut laisser un message)
Masseur - kinésithérapeute	Suivi du patient, prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouverture du cabinet
Diabétologue ou endocrinologue de ville	Suivi du patient, prévention, orientation	<a href="http://annuaire.sante.ameli.fr/">http://annuaire.sante.ameli.fr/</a>	Horaires d'ouverture du cabinet

*Le service d'endocrinologie-diabétologie et les acteurs y intervenants*

La clinique du pied est un service inclus dans le service d'endocrinologie -diabétologie

Service /professionnel	Rôle	Contact	Horaires
Le médecin diabétologue-endocrinologue	Évaluation, demande d'hospitalisation si nécessaire, Suivi, Prévention, Orientation	01.34.06.68.54 Sec.med2@ch-simoneveil.fr	Contact semaine de 9h à 18h WE et JF de 9h à 13h
Infirmière référente plaie du service hospitalier	Évaluation, soins IDE, prévention	01.34.06.68.49	Semaine de 8h à 16h
Pédicure-Podologue hospitalier	Suivi, pré-gradation et prévention, orientation	01.34.06.68.49	Semaine de 8h à 16h
Ergothérapeute hospitalier	Accompagnement et ajustement de	Lors des hospitalisations	Lors des hospitalisations



	l'environnement à son handicap, éventuellement fait des visites à domicile ;		
Podo-orthésiste hospitalier	Appareillage et chaussage des patients	01.34.06.68.49	Mardi et jeudi 8h à 14h
Psychologue clinicien hospitalier	Soutien	Lors des hospitalisations	Lors des hospitalisations
Assistante sociale hospitalière	Accès aux droits	Lors des hospitalisations	Lors des hospitalisations
Masseur-Kinésithérapeute hospitalier	Suivi du patient, prévention, orientation	Lors des hospitalisations	Lors des hospitalisations
Enseignant en activité physique adaptée	Suivi du patient, prévention, orientation	Lors des hospitalisations	Lors des hospitalisations

### *Recommandations générales pour les personnes vivant avec un diabète*

Tout pied de personne vivant avec un diabète doit être vu régulièrement par un professionnel de santé.

Une fois par an, le médecin traitant ou l'endocrinologue doit faire un test au mono-filament de dix grammes.

Toute apparition d'une lésion du pied doit amener à une consultation pour avis médical ou paramédical (médecin ou podologue).

**Toute apparition d'une plaie sur un pied de personne vivant avec un diabète doit amener à une consultation rapide (dans les 48h-72h) à la clinique du pied du service endocrinologie et diabétologie et ce peu importe le grade initial.**

**Une mise en décharge immédiate du pied doit être envisagée quel que soit l'endroit de la plaie, sa gravité et son évolution. Cf modèle d'ordonnance**

Vous pouvez retrouver la définition des grades en annexe 1.



## Parcours du territoire de la CPTS

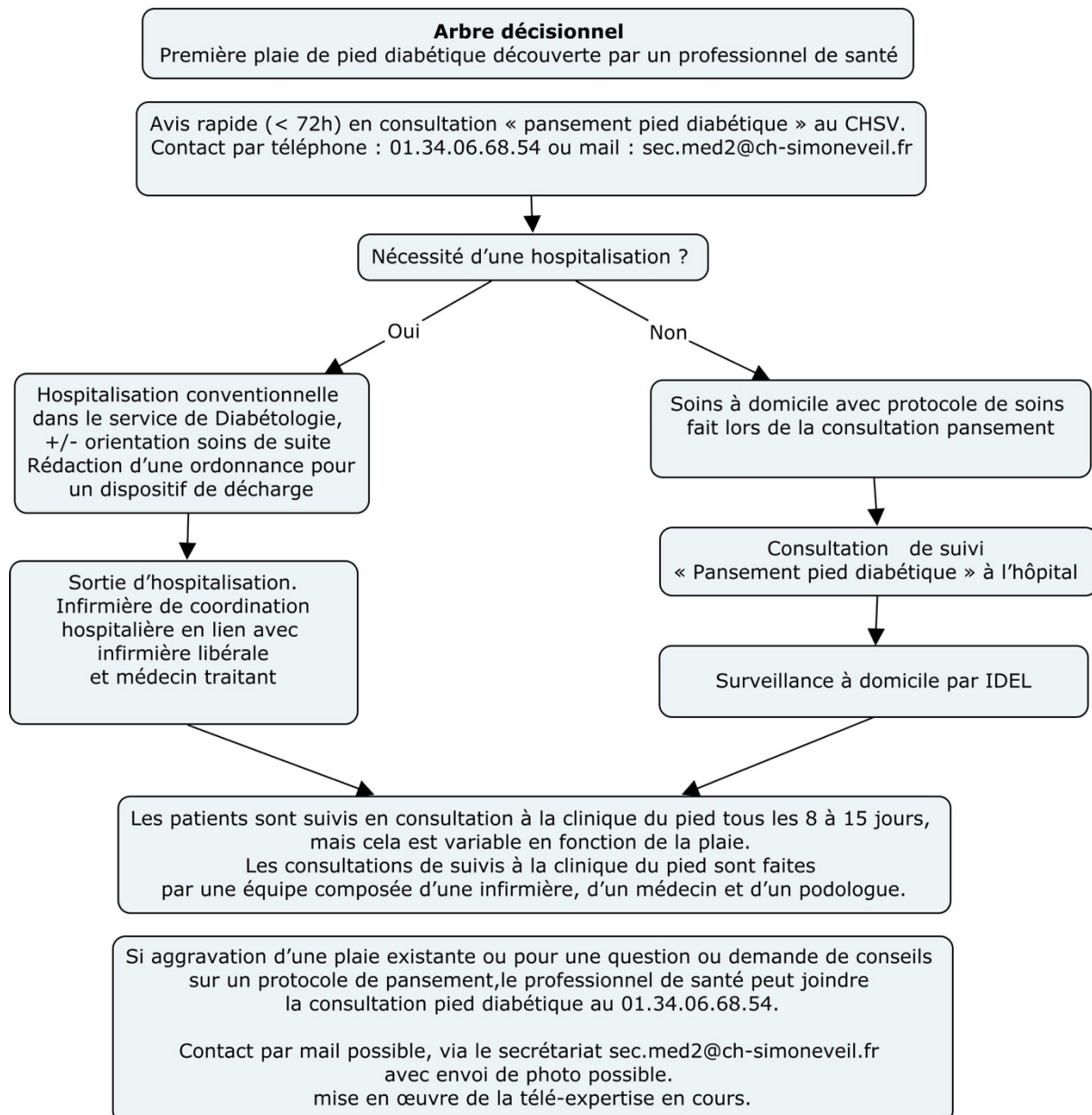
### Découverte d'une plaie

Les professionnels de santé accompagnant le patient ont un rôle primordial pour l'amener à consulter à l'hôpital.

**Si aggravation d'une plaie existante ou pour une question ou demande de conseils sur un protocole de pansement**, le professionnel de santé peut joindre la consultation pied diabétique au 01.34.06.68.54.

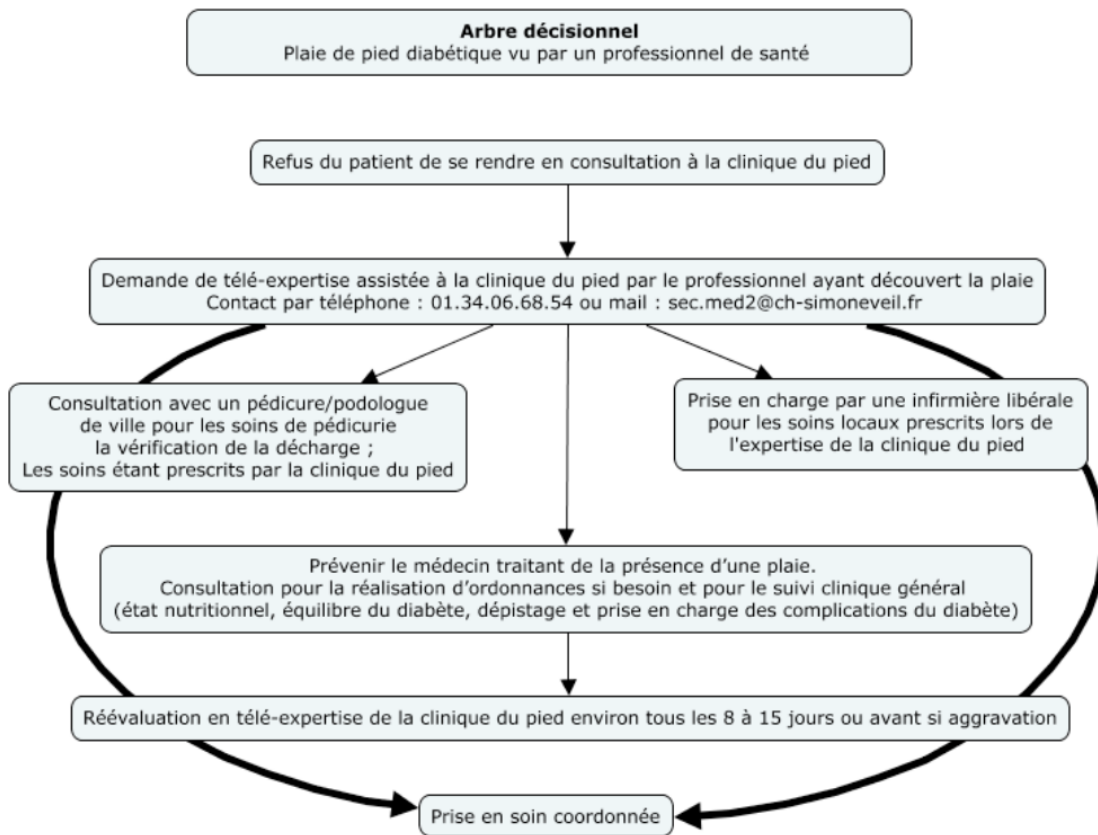
Contact par mail possible, via le secrétariat [sec.med2@ch-simoneveil.fr](mailto:sec.med2@ch-simoneveil.fr).

### Telexpertise possible avec Omnidoc.





*En cas de refus du patient d'aller en consultation à la clinique du pied :*



Envisager une prise en soin coordonnée entre le médecin traitant/référent, une infirmière référente et un podologue, une télé-expertise peut être mise en œuvre avec la clinique du pied (cf. outils numériques).

La mise en décharge de la plaie est à faire en 1<sup>er</sup> dès l'apparition afin de limiter les aggravations et favoriser la cicatrisation.

### *Outils numériques*

La télé-expertise est mise en œuvre à l'hôpital pour permettre aux professionnels de ville de bénéficier de l'expertise de l'hôpital. Il suffit de vous inscrire sur Omnidoc, c'est gratuit.

Le territoire manque d'un outil numérique de coordination des soins. Nous pouvons espérer que la mise en œuvre de la nouvelle version de Terr@santé permette aux logiciels métiers et aux logiciels hospitaliers de communiquer entre eux et de verser des documents efficacement dans « mon espace santé ».

A minima, les comptes rendus des soins de ville et d'hôpital devraient être versés dans le dossier médical partagé du patient « mon espace santé ».



*Mise en œuvre d'actions*

### Formation paramédicale sur la plaie du pied diabétique :

- Formation théorique sur une après-midi
- Formation pratique dans le service de diabétologie (en consultation pansement pied diabétique / urgences pied diabétique) sur une matinée

Voici le programme :

Formation paramédicale ville-hôpital	<i>13h-13h30 : Accueil des participants</i>
<b>La plaie de pied diabétique</b>	<i>13h30-14h30 : Théorie sur la plaie de pied diabétique (Dr Gauthier)</i>
<b>9 novembre 2023</b>	<i>14h30-15h30 : Evaluation et soins en pédicurie (Mme Laporte)</i>
Service de diabétologie – endocrinologie – nutrition	<i>15h30-15h45 : pause</i>
Centre Hospitalier Simone Veil – Site Eaubonne	<i>15h45-17h30 : soins infirmiers et différents pansements (Mmes Chanet et Narboux)</i>
Chambas	<i>17h30-18h : Clôture / Discussion. Organisation des formations pratiques.</i>

La formation a permis aux 14 participants, dont 12 infirmières et 2 pédicures-podologues d'accroître leurs connaissances théoriques et leurs compétences.

**La CPTS VOC et le service de diabétologie et d'endocrinologie de l'hôpital Simone Veil sont à l'écoute de vos besoins de formation. N'hésitez pas à les contacter.**





*Documents types élaborés*

Ces ordonnances types peuvent être prescrites par la clinique du pied ou par tous les médecins généralistes et les endocrinologues intervenant dans le suivi du patient

*Ordonnances types IDE - prescription de soins dans le cadre de l'insuline*

---

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)**  
(AFFECTION EXONÉRANTE)

---

**Ordonnance de soins à domicile.**

**URGENT A DOMICILE**

Faire faire tous les jours y compris les dimanches et jours fériés par une IDE :

- le matin (avant le petit déjeuner) : injection d'insuline rapide ET/OU lente
- à midi (avant le déjeuner) : injection d'insuline rapide ET/OU lente
- le soir (avant le dîner) : injection d'insuline rapide ET/OU lente
  - Surveillance quotidienne (X fois par jour) de la glycémie avec adaptation régulière des doses d'insuline chez un patient insulino-traité
  - La recherche de cétonémie ou de cétonurie si nécessaire
  - L'injection d'Insuline rapide et / ou lente en s/c selon l'ordonnance et le protocole remis au patient

***Surveillance hebdomadaire chez les plus de 75 ans insulino-dépendant***

Traitement pour 3 mois

*Ordonnances types IDE pansement*

---

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)**  
(AFFECTION EXONÉRANTE)

---

Faire pratiquer par une IDE à domicile tous les jours y compris les jours fériés et dimanche jusqu'à cicatrisation, les pansements lourds et complexes **de (localisation et nombre de plaie)**

**Protocole :**

Laver le pied à l'eau et savon puis sécher

Nettoyer la plaie au sérum physiologique + séchage

Détersion de la fibrine/Kératose à la curette

Méchage ALGOSTERIL/AQUACEL/URGOCLEAN/URGOTUL/MEPITEL sur la plaie

Puis mettre compresse sèche et faire un bandage

PAS DE PANSEMENT ADHESIF SUR LE PIED

Traitement pour 1 mois



### *Ordonnances types - décharge*

Il semble difficile de faire une ordonnance type, le type de chaussure dépend de chaque patient, la location de la plaie, la mobilité ou le risque de chute de la personne.

### *Ordonnances types - Podologue de ville*

---

## **ORDONNANCE**

---

Soin de pédicurie de prévention pour patient diabétique de type 1

Soin de pédicurie de prévention pour patient diabétique de type 2 de grade 0

Soin de pédicurie de prévention pour patient diabétique de type 2 de grade 1

Soins de pédicurie pour patient diabétique de type 2 de grade 2

Soins de pédicurie pour patient diabétique de type 2 de grade 3

**Le soin ou les soins doivent être fait exclusivement en cabinet de podologie**

Traitement pour 1 an



Les patients experts de l'association des diabétiques d'Ile de France ont travaillé tout au long de la création du protocole.

Deux documents patients ont été élaboré 1 flyer de prévention, 1 flyer sur le parcours de soin » :

### 1-Flyer de prévention

À destination des patients diabétiques de type 1 et 2

Pour promouvoir la vigilance et le soin des pieds

Distribution : tout lieux, pharmacies, hôpital, lieux de soins (ide MG etc.)

#### Recto

## Les problèmes de pied liés au diabète

TYPE 1 & 2

Il est important de  
surveiller vos pieds  
régulièrement.



N'oubliez pas que le diabète  
est la première cause d'amputation  
(du membre inférieur).

**85%**  
des amputations  
sont totalement évitables.  
(source OMS).

### Comment surveiller vos pieds ?



Au moins une fois par an,  
faites tester la sensibilité de vos pieds  
chez le médecin ou chez le podologue.

Vous bénéficiez d'une  
consultation gratuite annuelle  
chez un podologue sans ordonnance.  
Plus d'information, consultez la page [ameli.fr](http://ameli.fr)  
en scannant ce QR CODE :





## Verso

### En cas de soucis ou de doute que faire ?

Vous consultez !

Parlez-en à votre médecin traitant, votre infirmière ou votre diabétologue.  
Vous pouvez aussi aller directement chez votre podologue pour un bilan.

Ce professionnel peut contacter la clinique du pied de l'hôpital Simone Veil pour avis,  
par téléphone : 01 34 06 68 54 ou par mail : sec.med2@ch-simoneveil.fr

Vous serez reçu en consultation « pansement pied diabétique » rapidement (72h) au  
Centre Hospitalier Simone Veil d'Eaubonne.

Si nécessaire, vous serez hospitalisé ou bien soigné à domicile grâce à l'intervention  
d'une infirmière libérale.

### Conseils de la Haute Autorité de Santé

- Ne pas marcher pieds nus, ni en chaussettes, ni en chaussons à semelles fines.
- Ne pas utiliser d'agents chimiques pour traiter les calosités ou la corne aux pieds.
- Inspecter quotidiennement les pieds et la plante des pieds, si besoin avec un miroir.  
Inspecter l'intérieur de ses chaussures pour vérifier l'absence de corps étranger.
- Se laver quotidiennement et se sécher soigneusement les orteils.
- Couper ses ongles droits.
- Utiliser des crèmes émoullientes pour hydrater la peau.



**CPTS Val d'Oise Centre**  
Coordonner les soins  
cptsvoc.fr



Vous n'êtes pas seul à rencontrer ces problèmes. Les bénévoles de  
l'Association des Diabétiques d'Ile-de-France sont  
à votre disposition pour échanger de vive voix.

Vous pouvez joindre les bénévoles patients experts  
ayant contribué à la rédaction de ce document :

Claude Chaumeil - 07 70 77 00 92  
c.chaumeil@federationdesdiabetiques.org

Vincent Destombes  
ruvdestombes@laposte.net

L'AFD IDF dispose d'un site internet :  
<https://afdiledefrance.federationdesdiabetiques.org/>

Ce document a été réalisé dans le cadre des travaux de la CPTS VOC  
sur la plaie du pied des personnes diabétiques, en collaboration  
avec le service endocrinologie & diabétologie de l'hôpital Simone Veil,  
les professionnels de santé du territoire et l'Association des Diabétiques d'Ile-de-France.



**HÔPITAL  
SIMONE VEIL**  
GROUPEMENT HOSPITALIER  
EAUBONNE-MONTMORENCY



**AFD**  
**Association des Diabétiques  
d'Ile-de-France**



## 2 Flyer « parcours de soin pied diabétique »

A destination des patients diabétiques soignés à l'hôpital Simone Veil pour des problématiques de plaie au pied afin d'expliciter les parcours et qui contacter en cas de problème.

### Recto



## Votre suivi suite à vos problèmes de pied liés au diabète

Quel parcours de soins en cas de plaie du pied ?

### Votre parcours de soin



Votre professionnel ou vous-même avez été alerté par l'état de vos pieds, vous avez donc été reçu en consultation à la clinique du pied.

Il est important de ne pas s'appuyer sur la zone blessée, pour cela une chaussure spécifique (chaussure de décharge) vous sera proposée.



Elle sera à porter tout le temps que vous soyez chez vous ou en dehors de votre domicile.

Après la cicatrisation complète de votre plaie, vous pourriez avoir besoin d'une paire de chaussures sur mesure réalisée par un orthoprothésiste de l'hôpital.



Vous n'êtes pas seul à rencontrer ces problèmes. Les bénévoles de l'Association des Diabétiques d'Ile-de-France sont à votre disposition pour échanger de vive voix. Vous pouvez joindre les bénévoles patients experts ayant contribué à la rédaction de ce document :

Claude Chaumeil - 07 70 77 00 92  
c.chaumeil@federationdesdiabetiques.org

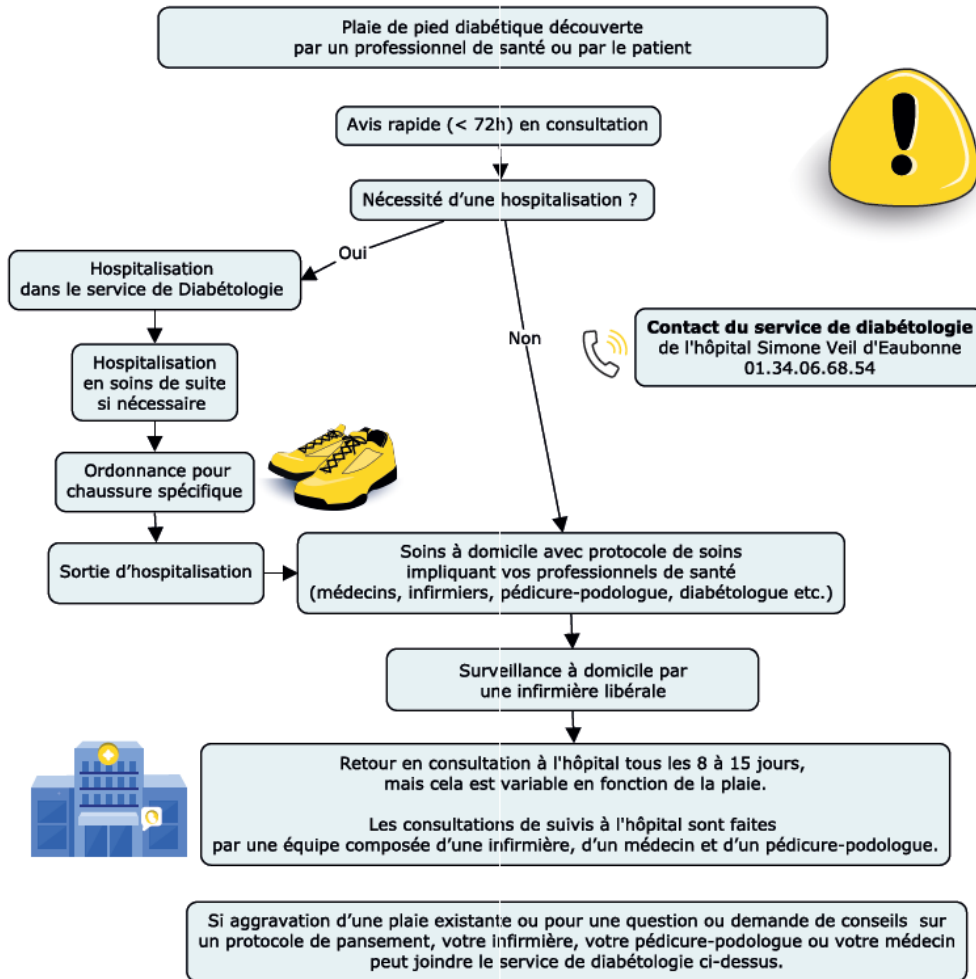
Vincent Destombes  
ruvdestombes@laposte.net





## Verso

### Quel parcours de soins ?



### Après la guérison de la plaie

Une fois que votre plaie au pied est guérie, vous êtes à risque de récurrence dans l'année qui suit la cicatrisation et un suivi renforcé est nécessaire.

Le pourcentage de récurrence est de 40% à 1 an et 65% à 5 ans.

À chaque consultation, faites vérifier l'état de vos pieds chez le médecin ou chez le podologue.



Vous bénéficiez d'un forfait annuel de prévention des lésions des pieds comprenant 8 séances de soins de prévention chez un podologue formé.



### *Modalités de diffusion du protocole*

- Newsletter de la CPTS
- LinkedIn de la CPTS
- Le réseau social de la CPTS (Plexus) dans O/documents et sur Whatsapp
- Site internet de la CPTS
- Envoi par mail nominatif à tous les professionnels ambulatoires concernés : pharmaciens, pédicures-podologues, infirmiers libéraux, médecins généralistes, kinésithérapeutes, podo-orthésistes et endocrinologues libéraux.
- L'hôpital se chargera de diffuser à l'ensemble des professionnels intervenant dans les parcours des personnes concernées par ce protocole.
- Un webinaire de présentation a eu lieu le 28 Novembre 2024

### *Modalités de suivi/évaluation du protocole :*

Ces modalités sont à préciser et amender

#### *Formation pansement des paramédicaux*

Recueillir l'avis des participants la formation « pansement ».

#### *Éléments quantitatifs*

Nombre de demande d'avis/prise en charge par la clinique du pied, suivi annuel, suivi de l'augmentation.

Nombre d'avis par télé-expertise, suivi annuel, suivi de l'augmentation.

#### *Acteurs de santé du protocole*

Recueillir l'avis des destinataires : 3 mois après la diffusion du protocole par webinaire puis 6 mois,

- Avez-vous eu connaissance du protocole ?
- L'avez-vous utilisé ?
- L'avez-vous trouvé suffisamment clair ?
- Combien de vos patients ont bénéficié du protocole (0 +5 + 10 + 20) ?
- Avez-vous des pistes d'amélioration, des commentaires ? (Champs libre)
- Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du protocole :
  - venant du patient
  - venant des professionnels de ville
  - venant de l'hôpital
  - autre : précisez
- si oui : lesquelles ?

6 mois avec les résultats, on refait une réunion pour éventuellement faire des modifications.

#### *Patients bénéficiaires*

Questionnaire de satisfaction sur le flyer N°2



### *Superviseurs du groupe de travail*

Audrey Frison, infirmière libérale  
Diane-Cécile Gauthier, endocrinologue hospitalière

### *Appui rédactionnel*

Muriel Londres, coordinatrice de la CPTS Val d'Oise Centre  
Guillaume Sanchez, pédicure podologue  
Audrey Frison, infirmière libérale  
Karim Lachgar, chef de service endocrinologue hospitalière  
Diane-Cécile Gauthier, endocrinologue hospitalière  
Claude Chaumeil, président IDF de l'association des diabétiques d'Ile de France  
Vincent Destombes, patient expert de l'association des diabétiques d'Ile de France

### *Membres du groupe de travail*

Vincent Destombes, patient expert de l'association des diabétiques d'Ile de France  
Claude Chaumeil, président IDF de l'association des diabétiques d'Ile de France  
Donia Ben Hamadi, infirmière libérale  
Françoise Yorke, infirmière libérale  
Christelle Penet, infirmière libérale  
Jérôme Cazalet, pédicure podologue libéral  
Isabelle Auger Aubin, médecin généraliste  
Joanna Dos Santos, infirmière libérale  
Brigitte Laporte, pédicure podologue hospitalière  
Dominique Janet, infirmière hospitalière  
Magalie Boss, infirmière de coordination hospitalière  
Dominique Chanet, infirmière hospitalière  
Christiane Narboux, infirmière hospitalière  
Laurence Truffot - Kudla, pédicure podologue libérale  
Anaïs Beljean, pédicure podologue libérale

### *Bibliographie*

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3218144/fr/affection-podologique-diabete-un-suivi-pluriprofessionnel](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3218144/fr/affection-podologique-diabete-un-suivi-pluriprofessionnel)

<https://www.pieddiabetique.org/>

<https://iwgdfguidelines.org/wp-content/uploads/2023/07/IWGDF-Guidelines-2023.pdf>

Pour la prévention et le traitement local des troubles trophiques podologiques chez les patients diabétiques à haut risque podologique Référentiel de bonnes pratiques. Mm M mars 2015









## Annexe 1 – gradation du pied diabétique

Source : autorité de santé

# Gradation du risque d'ulcération pour le pied du patient diabétique

DÉFINITION	MESURES DE PRÉVENTION	PROFESSIONNELS CONCERNÉS
<p><b>Grade 0</b> Absence de neuropathie sensitive</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de dépistage annuel</li> <li>• Examen des pieds, évaluation de la marche et du chaussage</li> <li>• Éducation (hygiène, autoexamen des pieds et des ongles par le patient, conseils de chaussage non traumatisant, mesures de prévention dans les situations à risque selon le mode de vie, conduite à tenir en cas de plaie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépistage du risque podologique (au moins 1 fois par an)</li> <li>• Médecin généraliste et/ou podologue et/ou diabétologue</li> </ul>
<p><b>Grade 1</b> Neuropathie sensitive isolée<sup>(a)</sup></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des pieds, et évaluation de la marche et du chaussage,</li> <li>• Éducation (hygiène, autoexamen des pieds et des ongles par le patient, conseils de chaussage non traumatisant, mesures de prévention dans les situations à risque selon le mode de vie, conduite à tenir en cas de plaie)</li> <li>• Aide de l'entourage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin généraliste (à chaque consultation)</li> <li>• Diabétologue</li> <li>• Podologue (tous les 6 mois et plus selon avis médical, ce nombre pouvant être adapté pour les patients en situation de handicap et pour la personne âgée)</li> <li>• Infirmier</li> </ul>
<p><b>Grade 2</b> Neuropathie sensitive associée à une artériopathie des membres inférieurs<sup>(b)</sup> et/ou à une déformation du pied<sup>(c)</sup></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes mesures préventives que pour le grade 1</li> <li>• Soins de pédicurie réguliers</li> <li>• Correction des anomalies biomécaniques</li> <li>• Avis sur l'indication d'orthèses et d'un chaussage approprié</li> <li>• Prise en charge de l'artériopathie, si existante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin généraliste (à chaque consultation)</li> <li>• Diabétologue</li> <li>• Podologue (tous les 3 mois pour les soins instrumentaux et tous les 6 mois pour soins orthétiques)</li> <li>• Infirmier</li> <li>• Médecine physique et réadaptation, podo-orthésiste</li> <li>• Réseau de santé</li> </ul>
<p><b>Grade 3</b> Antécédent d'ulcération du pied évoluant depuis plus de 4 semaines et/ou d'amputation des membres inférieurs (voire une partie d'un orteil)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des mesures préventives définies pour le grade 2, appareillage systématique (défini par le centre spécialisé)</li> <li>• Surveillance régulière par un centre spécialisé ou par un diabétologue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes professionnels et fréquence de suivi que pour le grade 2</li> <li>• Centre spécialisé/centre de cicatrisation (bilan annuel)</li> <li>• Soins instrumentaux podologiques (au moins tous les 2 mois)</li> <li>• Soins orthétiques</li> </ul>

a – Définie par l'anomalie du test au monofilament de Semmes-Weinstein (10 g).

b – Définie par l'absence d'au moins un des deux pous du pied ou par un IPS < 0,9.

c – Hallux valgus, orteil en marteau ou en griffe, proéminence de la tête des métatarsiens, déformations post-chirurgicales ou liées à une neuro-arthropathie (pied de Charcot).

